



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE

AU CAP VERT, GUINÉE BISSAU, MALI, BURKINA-FASO ET TCHAD

APPEL DU PAPE JEAN-PAUL II

AUX MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE *Centre d'étude et de formation pour le développement (CEFOD) de N'Djamena (Tchad)*

Jeudi 1er février 1990

Excellences, Mesdames, Messieurs,

1. Au terme de ma visite pastorale dans plusieurs pays d'Afrique, je suis heureux d'avoir l'occasion de m'entretenir avec les membres du Corps Diplomatique accrédité auprès de la République du Tchad, ainsi qu'avec les représentants de plusieurs Organisations internationales. Je salue chacun d'entre vous et je vous remercie de votre présence à cette rencontre.

L'expérience de mes voyages et les nombreux contacts que je puis avoir à Rome m'incitent à vous faire part de quelques réflexions sur des questions dont vous vous préoccupez chaque jour. La *paix* est assurément notre premier souci. Nous avons la satisfaction de voir le pays qui nous accueille progresser dans la consolidation de la paix et travailler à relever les ruines matérielles laissées par un long conflit, mais aussi à réconcilier les hommes en profondeur. Nous saluons ces efforts, et nous encourageons tous ceux qui les animent pour le bien commun.

Présent sur la terre d'Afrique, alors que je suis témoin des qualités admirables de ses peuples, je ne puis m'empêcher d'évoquer aussi les *conflits* qui les meurtrissent en plusieurs régions de ce continent. Il est des sources de souffrances qui paraissent sans fin. Je pense à l'Éthiopie, au Soudan, à d'autres peuples en butte à la discrimination raciale, à d'autres que des rivalités ethniques endémiques conduisent parfois à des affrontements violents.

Il est vrai que toutes les parties du monde connaissent des foyers de guerre. Des changements se produisent, des signes positifs apparaissent aussi. J'ai eu l'occasion récemment de m'exprimer sur ces sujets. Mais, parce que aucune souffrance humaine ne peut nous voir résignés, je tenais à

dire hautement à la communauté internationale que la *solidarité entre les peuples n'a pas de frontières*; que les grandes transformations en cours en Europe de l'Est ne doivent *pas détourner l'attention du Sud*, et du continent africain en particulier.

2. On doit constater que, bien souvent, l'origine des ruptures de la paix n'apparaît pas clairement. Il faudrait que les responsables locaux et également tous ceux qui exercent une influence dans les rapports entre les nations aient le *courage de la lucidité*. Quel sont les enjeux des affrontements! Qui les attise? Quels droits sont mis en cause?

Il faudrait que l'on sache comprendre ce que des minorités veulent défendre au prix de leur vie même: leurs traditions, leur culture, leurs convictions, leur dignité devant des pouvoirs qui les tolèrent mal et refusent leur légitimité. Il faudrait aussi avoir le *courage de mettre en lumière le rôle exercé par toutes les parties*, à commencer par les plus puissantes qui ont la maîtrise de l'économie, des aides militaires, des alliances.

Il appartient aux responsables politiques et aux diplomates d'entendre les appels qui s'adressent à la communauté internationale. Il faudrait même que l'on arrive à *reconnaître les erreurs*, les abus de puissance, les injustices, l'exploitation dont on a pu être la cause, parce qu'il est plus important de servir le progrès de la paix pour le bien de peuples entiers que de défendre son propre prestige. On y parviendrait davantage si l'on avait toujours comme premier objectif le respect des droits et de la dignité de tout homme.

L'Organisation des Nations Unies et diverses instances régionales ont déjà accompli dans ce sens des efforts qu'il faut saluer. On est parvenu à adopter des textes importants, comme la Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples. Vous savez combien il est nécessaire cependant de *réduire la distance entre le dire et le faire pour appliquer sans réticence les textes*. Arrivera-t-on à ce que les Etats de droit s'accordent pour former une Communauté qui renonce à toute exception du droit? Saura-t-on développer des procédures d'arbitrage pour résoudre les litiges en honorant les droits de toutes les Parties?

J'ajouterai encore que les séquelles tragiques des conflits ne peuvent laisser l'ensemble de l'humanité dans l'indifférence. L'image qui s'impose d'abord à mes yeux est celle de milliers de *réfugiés* qui désespèrent de trouver une terre d'accueil, de rebâtir leur existence et leurs familles. Le problème dépasse le champ d'action des Organisations spécialisées, quelque généreuses que soient leurs interventions. Il s'agit d'hommes qui doivent rencontrer partout des frères en humanité! Et, au-delà des conditions spécifiques des réfugiés, c'est tout le *problème de l'émigration* qu'il faudrait aborder avec le respect dû à tant de personnes rendues vulnérables par leur déracinement.

3. Pour favoriser la paix, chacun reconnaît *l'importance de la coopération économique*; c'est l'aspect le plus apparent du soutien efficace qu'attendent les nations en voie de développement.

J'ai déjà évoqué cette question à Ouagadougou il y a quelques jours. Devant vous, j'aimerais *saluer les efforts positifs accomplis*, tels ceux qui ont abouti à la nouvelle Convention de Lomé signée récemment, telles les dispositions prises pour alléger le fardeau de la dette des pays les plus démunis, ou bien de nombreux accords avec les organismes financiers internationaux et de pays à pays.

Le long chemin qui reste à parcourir pour parvenir à de meilleurs équilibres vous est connu; beaucoup d'entre vous travaillent à faire avancer une coopération bénéfique. Je désire simplement insister, une fois encore, sur les *conséquences humaines* des accords économiques, sur la nécessité de la *concertation*, sur le respect des responsabilités exercées par les dirigeants et les travailleurs des zones moins favorisées, ainsi que sur l'attention que l'on doit aux valeurs traditionnelles et à la civilisation des partenaires.

La solidarité internationale doit encore intensifier la coopération en faveur des pays défavorisés. L'opinion mondiale comprend mieux à présent l'urgence de la *protection de l'environnement*. Est-elle prête à fournir l'effort nécessaire? Est-elle prête aussi à prendre tout autant au sérieux les besoins des peuples pauvres pour leur *santé*, pour la *formation* des jeunes, pour l'*information et la communication*, pour le *développement des infrastructures et des services*, pour *faire avancer la recherche scientifique* dans les domaines spécifiques de ce continent, pour permettre aux institutions scientifiques et techniques africaines d'avoir libre accès aux connaissances et aux savoir-faire acquis ailleurs?

Pour illustrer mon propos d'un exemple concret, on me permettra d'évoquer la convention signée l'an dernier par le Cameroun et le Saint-Siège en vue de la constitution d'un centre universitaire, l'Institut catholique de Yaoundé. Il s'agit là d'une coopération culturelle à laquelle participent aussi d'autres pays africains.

Comme je l'ai écrit dans un document solennel, «la solidarité nous aide à voir l' "*autre*" - personne, peuple, nation - ... comme notre "*semblable*", une "*aide*" (cf. *Gn 2, 18. 20*) , que l'on doit faire participer, à parité avec nous, au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu» (*Sollicitudo rei socialis*, 39).

4. Lorsque l'on considère la coopération internationale pour la paix et particulièrement pour le développement, ce sont fréquemment les relations entre le Nord et le Sud qui sont présentées. J'aimerais cependant souligner le grand bénéfice que les nations africaines peuvent retirer d'une *collaboration plus intense* entre elles, *du Sud avec le Sud*.

La diversité des ressources et des situations - ne serait-ce qu'entre pays « enclavés » et pays ouvertes sur la mer - devrait inciter les Etats à *mieux organiser leurs échanges et leur complémentarité*. La géographie même le suggère, dans les grands bassins fluviaux, pour la production d'énergie, pour les moyens de transport. Et lorsqu'il s'agit de la circulation des

personnes, des investissements nécessaires à la formation et à la recherche, de la complémentarité des productions agricoles et industrielles, l'entente entre les hommes ne peut plus se heurter à des frontières auxquelles d'ailleurs leurs ancêtres ne s'arrêtaient guère.

Il faut souhaiter que les *Organisations africaines*, continentales ou régionales, *deviennent sans cesse plus actives*, afin d'être de véritables instruments de promotion de la paix et du développement au profit de tous leurs membres. La mise en œuvre de projets communs concrets les aidera, d'ailleurs, à élaborer des positions communes dans les débats parfois difficiles qu'entraîne la conjoncture internationale.

Pour sa part, l'Eglise en Afrique a pris l'habitude de la concertation régionale et continentale. Comme vous le savez, tous les catholiques sont actuellement invités à une réflexion approfondie sur tous les aspects de la mission ecclésiale, afin de préparer l'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique qui sera une large consultation à l'échelle de toute cette partie du monde.

5. Mesdames, Messieurs, je voudrais achever ce rapide tour d'horizon en formulant des vœux fervents pour tous les Africains.

Je souhaite que la paix progresse, que chaque être humain ait la chance de s'épanouir, de se former, de fonder une famille et d'élever ses enfants, d'exercer un travail utile, de garder les plus belles de ses traditions et la générosité que nous reconnaissons dans son héritage.

Que l'action des dirigeants et la collaboration internationale aident les Africains à recevoir le meilleur de ce qui peut leur être apporté sans que jamais personne ne soit méprisé, corrompu ou blessé au fond de son être!

J'exprime toute mon estime à la nation dont nous sommes les hôtes, et à celles que vous représentez.

Je demande à Dieu de donner à tous les peuples d'Afrique la force de l'espérance.